

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00020 Numéro SIREN : 799 734 934 Nom ou dénomination : AAAL'TO

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 4504

SASU AAAL'TO

Rue de l'Amiral Lancret

08350 DONCHERY

Dépôt N° 6504 du

25 NOV. 2022

COMPTES ANNUELS



ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Designation de l'entreprise : SASU AAAL'TO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Rue de l'Amiral Lancret 08350 DONCHERY Durée de l'exercice précédent* 18

Numéro SIRET* 79973493400018

Neant ☐

		Exercice N clos le		N-1	
		13 11 22 02 1		13 11 22 02 01	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ	158 975	39 744
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	7 651	9 770
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	93 952	80 953
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 180	4 503
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	780 200	780 200
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	263 758	915 169
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	500 257	543 842
	En cours de production de biens	BN	BO	22 407	24 925
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	270 124	522 177
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	8 535	17 182
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 305	47 845
	Autres créances (3)	BZ	CA	86 702	616 156
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	213 774	179 505
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 351	3 390
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 305	1 156 995
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 072 164	2 902 015
			IB	265 063	
			IC		
			ID		
			IE		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
					1 566

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des Impôts

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL' TO		Neant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 780...200.....)	DA	780 200	780 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 113	20 390
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 470	27 470
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(378 441)	3 723
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	453 342	831 783
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	833 184	650 089
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	641 095	1 109 798
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 377	129 023
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 887	138 077
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	278	43 244
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 618 821	2 070 232	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 072 164	2 902 015	
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	344 479	478 102
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	100 323	100 155

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AAL TO

Neant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SASU AAL ' TO										Neant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	{	biens*	FD	937 886	FE	952 072	FF	1 889 958	2 905 470		
				services*	FG	19 301	FH	6 241	FI	25 542	16 520	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	957 187		FK	958 313	FL	1 915 500	2 921 990			
	Production stockée*						FM	(254 571)	(21 603)			
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO	1 500	1 500			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	8 657	179 695			
	Autres produits (1) (11)						FQ	6	505			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 671 092	3 082 087			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	958 950	1 415 580			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	43 585	(45 350)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	755 088	1 335 183			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 791	16 465			
	Salaires et traitements*						FY	185 241	196 444			
	Charges sociales (10)						FZ	52 891	47 409			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	70 355	99 456			
				- dotations aux provisions			GB					
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE	80	665			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 072 982	3 065 852			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(401 890)	16 235			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	18 481	24 707			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	18 481	24 707			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 481)	(24 707)				

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL ' TO

Neant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 463	12 195	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 463	12 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	533		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	533		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	41 930	12 195	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 713 555	3 094 282	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 091 996	3 090 558	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(378 441)	3 723	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	9 200	16 009	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 657	9 590	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
		A8			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		obligatoires	A9		
		dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
INDEMNITES COFACE				42 463	
AMENDES PENALITES			533		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SASU AAAL'TO sise à DONCHERY (08350), Rue Amiral Lancret dont le secteur d'activité est le commerce de gros de minerais et métaux.

L'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, dont le total est de 2 072 163.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 915 500.14 Euros et dégageant un déficit de 378 441.08- été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A titre de comparabilité, nous vous rappelons que l'exercice précédent avait une durée exceptionnelle de 18 mois couvrant la période du 01 Juillet 2019 au 31 Décembre 2020.

Cet exercice a quant à lui une durée de 12 mois.

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale au titre de la période du 1er Janvier 2017 au 30 Juin 2019 concernant les déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés ainsi que les déclarations de Taxe sur les Chiffres d'Affaires.

Les services fiscaux ont transmis une proposition de rectification en date du 12 Janvier 2021 se décomposant comme suit :

- en matière de taxe sur la valeur ajoutée : un redressement de 20.023 € et 761 € d'intérêts de retard. Suite à la méthode de la cascade de la déduction de la taxe sur la valeur ajoutée par anticipation, il ne restait dû que les pénalités.

La société a accepté l'ensemble des redressements envisagés et a comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2021 l'ensemble des redressements notifiés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine mais a impacté la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Points d'attention

L'activité de la société a commencé à être affectée par le Covid-19 au mois de mars 2020.

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement, l'activité a été fortement réduite à compter du 17 Mars 2020. Toutefois au gré des diverses autorisations gouvernementales, la société a pris des dispositions pour permettre la poursuite de l'activité de façon réduite, avec toutes les mesures de protection et de distanciation préconisées pour lutter contre la propagation du virus.

La société a par ailleurs déposé des demandes de chômage partiel à la DIRECCTE. Les indemnités perçues ont fait l'objet d'une comptabilisation en transfert de charges pour 2 894 Euros.

La société a sollicité l'aide du fonds de solidarité pour un montant de 1 500 €. Cette aide a été comptabilisé au poste subvention d'exploitation.

La société a également obtenu un premier P.G.E. pour un montant de 250 000 euros dont les modalités de remboursement ont été fixées avec l'organisme financier courant Avril 2021, à savoir remboursement du prêt en 48 mensualités à compter de Juillet 2022.

Puis a obtenu un second P.G.E. pour un montant de 250 000 euros en Janvier 2021. Le remboursement de celui-ci s'effectuera sur 48 mois avec une période de différé de 12 mois à partir de Février 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1.1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- permanence des méthodes,
et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisation décomposable.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charges
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	198 718		
Installations générales agencements aménagements des constructions	17 421		
Installations techniques. Matériel et outillage industriel	148 077		26 828
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	5 555		2 128
TOTAL	171 052		28 956
Autres participations	780 200		
TOTAL	780 200		
TOTAL GENERAL	1 149 971		28 956

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			198 718	198 718
Installations générales agencements aménagements constr.			17 421	17 421
Installations techniques. Matériel et outillage industriel			174 905	174 905
Matériel de bureau et informatique. Mobilier			7 683	7 683
TOTAL			200 008	200 008
Autres participations			780 200	780 200
TOTAL			780 200	780 200
TOTAL GENERAL			1 178 927	1 178 927

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	119 231	39 744		158 975
Installations générales agencements aménagements constr.	5 039	2 612		7 651
Installations techniques. Matériel et outillage industriel	67 489	26 463		93 952
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	1 645	1 536		3 180
TOTAL	74 172	30 611		104 783
TOTAL GENERAL	193 403	70 355		263 758

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	39 744				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 612				
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 463				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 536				
TOTAL	30 611				
TOTAL GENERAL	70 355				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 305				1 305
TOTAL	1 305				1 305
TOTAL GENERAL	1 305				1 305

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 566		1 566
Autres créances clients	47 584	47 584	
Impôts sur les bénéfices	8 400	8 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 848	3 848	
Débiteurs divers	74 454	74 454	
Charges constatées d'avance	7 351	7 351	
TOTAL	143 202	141 636	1 566

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 853	100 853		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	732 332	99 084	627 967	5 280
Fournisseurs et comptes rattachés	82 377	82 377		
Personnel et comptes rattachés	25 689	25 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 964	11 964		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 956	21 956		
Autres impôts taxes et assimilés	2 277	2 277		
Groupe et associés	641 095	0		641 095
Autres dettes	278	278		
TOTAL	1 618 821	344 479	627 967	646 375
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 133			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	78 020			78 020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2-2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Autres dépenses recherche et développement				
- Acquisitions résultats de recherche				198 718
Total 2				198 718
Total général				198 718
Dont inscrit au compte 203 du bilan				198 718

Les sommes engagées pour le développement de l'activité de la société au Chili depuis le 1er Novembre 2016 ont été immobilisées en frais de recherche et développement selon le détail suivant :

- 42 461,36 euros concernant les factures réglées à des tiers ;
- 8 431,87 euros concernant les frais de déplacements et d'hébergement réglés par la société ;
- 141 173,75 euros concernant les salaires et charges du Président retenues à hauteur de 70 % ;
- 6 651,42 euros concernant les salaires et charges d Chef d'atelier retenues à hauteur de 10%.

L'amortissement des frais de recherche et développement concernant le Chili est de 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais recherche et développ.	Linéaire	5 ans
Aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2 20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	52 800
Total	52 800

Autres créances :

Avoir non parvenus = 52 800 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 877
Dettes fiscales et sociales	16 669
Total	40 076

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Intérêts courus bancaires à payer : 313 €
- Intérêts courus sur emprunt : 216 €

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Achat de matières : 5 555 €
- Honoraires : 8 160 €
- Frais d'actes et de contentieux : 47 €
- Assurance : 1 490 €
- Frais de déplacement : 652 €
- Locations mobilières : 374 €
- Redevances : 6 600 €

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés : 11 627 €
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov. congés payés : 3 455 €
- Organismes sociaux charges à payer (TA-FC-PEEC) : 1 587 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 351
Total	7 351

Charges constatées d'avance :

Credit safe : 796 €
Dons : 1 000 €
Maintenance : 1 040 €
Assurances : 540 €
Surloyer : 3947 €
Locations mobilières : 28 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	780 200		
Autres créances	52 800		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 877		
Autres dettes	641 095		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

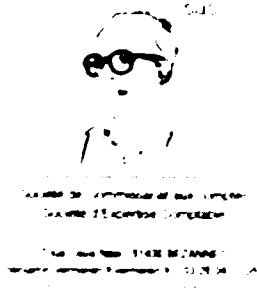
Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 200	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Vermeren



AAAL'TO

Société par Actions Simplifiée au capital de 780.200 €

Siège Social : rue Amiral Lancret

08350 DONCHERY

799.734.934 RCS SEDAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

SAS VERMEREN au capital de 250.000 €

840.817.043 RCS REIMS – APE 6920Z – FR91840817043

Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de Champagne

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Reims

Adresse de correspondance : SAS VERMEREN – BP2158 – 51081 REIMS CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

SAS AAAL'TO
799.734.934 RCS SED. IN

A l'Assemblée Générale de la Société AAAL'TO,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAAL'TO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au

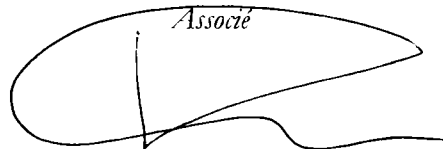
sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 30 septembre 2022

SAS VERMEREN
Commissaire aux Comptes

Benjamin VERMEREN

Associé


BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 18	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	198 718	158 975	39 744	79 487	39 744	50.00
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	17 421	7 651	9 770	12 382	2 612	21.10
	Installations techniques, matériel et outillage	174 905	93 952	80 953	80 588	365	0.45
	Autres immobilisations corporelles	7 683	3 180	4 503	3 911	592	15.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	780 200		780 200	780 200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		1 178 927	263 758	915 169	956 568	41 399	4.33
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	500 257		500 257	543 842	43 585	8.01
	En-cours de production de biens	22 407		22 407	24 925	2 518	10.10
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	270 124		270 124	522 177	252 053	48.27
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 535		8 535	17 182	8 646	50.32
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	49 150	1 305	47 845	38 271	9 574	25.02
	Autres créances	86 702		86 702	616 156	529 455	85.93
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	213 774		213 774	179 505	34 269	19.09
	Charges constatées d'avance (3)	7 351		7 351	3 390	3 961	116.83
	Total III	1 158 300	1 305	1 156 995	1 945 448	788 453	40.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 337 227	265 063	2 072 164	2 902 015	829 852	28.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 18	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 780 200)	780 200	780 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	24 113	20 390	3 723	18.26
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	27 470	27 470		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	378 441	3 723	382 164	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	453 342	831 783	378 441	45.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	732 548	549 603	182 945	33.29
	Concours bancaires courants	100 636	100 486	150	0.15
	Emprunts et dettes financières diverses	641 095	1 109 798	468 703	42.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 377	129 023	46 645	36.15
	Dettes fiscales et sociales	61 987	138 077	76 190	55.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	278	43 244	42 967	99.36
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 618 821	2 070 232	451 411	21.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 072 164	2 902 015	829 852	28.60

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

344 479

478 102

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 18	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	937 886	952 072	1 889 958	2 905 470	1 015 512	34.95
Production vendue de services	19 301	6 241	25 542	16 520	9 022	54.61
Chiffre d'affaires NET	957 187	958 313	1 915 500	2 921 990	1 006 490	34.45
Production stockée			254 571	21 603	232 968	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 500	1 500		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 657	179 695	171 038	95.18
Autres produits			6	505	499	98.89
Total des Produits d'exploitation (I)			1 671 092	3 082 087	1 410 995	45.78
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			958 950	1 415 580	456 630	32.26
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			43 585	45 350	88 935	196.11
Autres achats et charges externes *			755 088	1 335 183	580 094	43.45
Impôts, taxes et versements assimilés			6 791	16 465	9 675	58.76
Salaires et traitements			185 241	196 444	11 202	5.70
Charges sociales			52 891	47 409	5 482	11.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 355	99 456	29 101	29.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			80	665	584	87.89
Total des Charges d'exploitation (II)			2 072 982	3 065 852	992 869	32.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			401 890	16 235	418 126	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 18	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 481	24 707	6 226	25.20
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	18 481	24 707	6 226	25.20
2. Résultat financier (V-VI)	18 481	24 707	6 226	25.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	420 371	8 471	411 900	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	42 463	12 195	30 268	248.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	42 463	12 195	30 268	248.21
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	533		533	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	533		533	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	41 930	12 195	29 736	243.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 713 555	3 094 282	1 380 727	44.62
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 091 996	3 090 558	998 562	32.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	378 441	3 723	382 164	NS

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

0 000

0 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SASU AAAL'TO sise à DONCHERY (08350), Rue Amiral Lancret dont le secteur d'activité est le commerce de gros de minerais et métaux.

L'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, dont le total est de 2 072 163.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 915 500.14 Euros et dégageant un déficit de 378 441.08- été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A titre de comparabilité, nous vous rappelons que l'exercice précédent avait une durée exceptionnelle de 18 mois couvrant la période du 01 Juillet 2019 au 31 Décembre 2020.

Cet exercice à quant à lui une durée de 12 mois.

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale au titre de la période du 1er Janvier 2017 au 30 Juin 2019 concernant les déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés ainsi que les déclaration de Taxe sur le Chiffres d'Affaires.

Les services fiscaux ont transmis une proposition de rectification en date du 12 Janvier 2021 se décomposant comme suit :

- en matière de taxe sur la valeur ajoutée : un redressement de 20.023 € et 761 € d'intérêts de retard. Suite à la méthode de la cascade de la déduction de la taxe sur la valeur ajoutée par anticipation, il ne restait dû que les pénalités.

La société a accepté l'ensemble des redressements envisagés et a comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2021 l'ensemble des redressements notifiés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine mais a impacté la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Points d'attention

L'activité de la société a commencé à être affectée par le Covid-19 au mois de mars 2020.

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement, l'activité a été fortement réduite à compter du 17 Mars 2020. Toutefois au gré des diverses autorisations gouvernementales, la société a pris des dispositions pour permettre la poursuite de l'activité de façon réduite, avec toutes les mesures de protection et de distanciation préconisées pour lutter contre la propagation du virus.

La société a par ailleurs déposé des demandes de chômage partiel à la DIRECCTE. Les indemnités perçues ont fait l'objet d'une comptabilisation en transfert de charges pour 2 894 Euros.

La société a sollicité l'aide du fonds de solidarité pour un montant de 1 500 €. Cette aide a été comptabilisé au poste subvention d'exploitation.

La société a également obtenu un premier P.G.E. pour un montant de 250 000 euros dont les modalités de remboursement ont été fixées avec l'organisme financier courant Avril 2021, à savoir remboursement du prêt en 48 mensualités à compter de Juillet 2022.

Puis a obtenu un second P.G.E. pour un montant de 250 000 euros en Janvier 2021. Le remboursement de celui-ci s'effectuera sur 48 mois avec une période de différé de 12 mois à partir de Février 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1 1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- permanence des méthodes,
et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisation décomposable.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charges
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	198 718		
Installations générales agencements aménagements des constructions	17 421		
Installations techniques. Matériel et outillage industriel	148 077		26 828
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	5 555		2 128
TOTAL	171 052		28 956
Autres participations	780 200		
TOTAL	780 200		
TOTAL GENERAL	1 149 971		28 956

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			198 718	198 718
Installations générales agencements aménagements constr.			17 421	17 421
Installations techniques. Matériel et outillage industriel			174 905	174 905
Matériel de bureau et informatique. Mobilier			7 683	7 683
TOTAL			200 008	-200 008
Autres participations			780 200	780 200
TOTAL			780 200	780 200
TOTAL GENERAL			1 178 927	1 178 927

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	119 231	39 744		158 975
Installations générales agencements aménagements constr.	5 039	2 612		7 651
Installations techniques. Matériel et outillage industriel	67 489	26 463		93 952
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	1 645	1 536		3 180
TOTAL	74 172	30 611		104 783
TOTAL GENERAL	193 403	70 355		263 758

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	39 744				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 612				
Instal.techniques matériel outillage indus.	26 463				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 536				
TOTAL	30 611				
TOTAL GENERAL	70 355				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 305				1 305
TOTAL	1 305				1 305
TOTAL GENERAL	1 305				1 305

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 566		1 566
Autres créances clients	47 584	47 584	
Impôts sur les bénéfices	8 400	8 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 848	3 848	
Débiteurs divers	74 454	74 454	
Charges constatées d'avance	7 351	7 351	
TOTAL	143 202	141 636	1 566

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 853	100 853		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	732 332	99 084	627 967	5 280
Fournisseurs et comptes rattachés	82 377	82 377		
Personnel et comptes rattachés	25 689	25 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 964	11 964		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 956	21 956		
Autres impôts taxes et assimilés	2 277	2 277		
Groupe et associés	641 095	0		641 095
Autres dettes	278	278		
TOTAL	1 618 821	344 479	627 967	646 375
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 133			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	78 020			78 020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2 2 1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Autres dépenses recherche et développement				
- Acquisitions résultats de recherche				198 718
Total 2				198 718
Total général				198 718
Dont inscrit au compte 203 du bilan				198 718

Les sommes engagées pour le développement de l'activité de la société au Chili depuis le 1er Novembre 2016 ont été immobilisées en frais de recherche et développement selon le détail suivant :

- 42 461,36 euros concernant les factures réglées à des tiers ;
- 8 431,87 euros concernant les frais de déplacements et d'hébergement réglés par la société ;
- 141 173,75 euros concernant les salaires et charges du Président retenues à hauteur de 70 % ;
- 6 651,42 euros concernant les salaires et charges d Chef d'atelier retenues à hauteur de 10%.

L'amortissement des frais de recherche et développement concernant le Chili est de 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais recherche et développ.	Linéaire	5 ans
Aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2 20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	52 800
Total	52 800

Autres créances :

Avoir non parvenus = 52 800 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	530
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 877
Dettes fiscales et sociales	16 669
Total	40 076

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Intérêts courus bancaires à payer : 313 €
- Intérêts courus sur emprunt : 216 €

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Achat de matières : 5 555 €
- Honoraires : 8 160 €
- Frais d'actes et de contentieux : 47 €
- Assurance : 1 490 €
- Frais de déplacement : 652 €
- Locations mobilières : 374 €
- Redevances : 6 600 €

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés : 11 627 €
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov. congés payés : 3 455 €
- Organismes sociaux charges à payer (TA-FC-PEEC) : 1 587 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 351
Total	7 351

Charges constatées d'avance :

- Credit safe : 796 €
- Dons : 1 000 €
- Maintenance : 1 040 €
- Assurances : 540 €
- Surloyer : 3947 €
- Locations mobilières : 28 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	780 200		
Autres créances	52 800		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 877		
Autres dettes	641 095		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 200	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU AALTO
08350 DONCHERY

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observ.
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés	144 000	207 028	99,87	278 300	278 300			205 000	8 688		
- Filiales détenues à + de 50%											
- SA ANCOS											
- SAS AFFELIM	40 000	200 657	85,00	501 900	501 900			229 000	15 578		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- INDEMNITES COFACE	42 463	
Total	42 463	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES	533	
Total	533	

« AAAL'TO »
Société par actions simplifiée au capital de 780.200 Euros
Siège social
Rue de l'Amiral Lancret – 08350 DONCHERY
799.734.934 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant au montant de 378.441,08 Euros de la manière suivante :

- le montant de 27.469,96 Euros, ci..... 27.469,96 Euros,
au poste « Autre réserves »
qui se trouve ainsi soldé,
- le solde, soit le montant de 350.971,12 Euros, ci..... 350.971,12 Euros,
au poste « Report à Nouveau »
qui se trouve ainsi porté au même montant,

Total égal au déficit de l'exercice..... 378.441,08 Euros.

Elle prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,
La Présidente,
Mme Julie LAMBERT

